Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260605-DEL_42DU050626-DE

COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Année 2026 – N°2026-42

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur BARBETTE Olivier, Maire, après convocation en date du 1er Juin 2026, adressée individuellement par voie dématérialisée à chacun des membres.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 13

13 Présents : BARBETTE Olivier (Maire), CHYRA Sarah, HALLOUX Christophe, JOULAUD Hélène, BADIER David (adjoints), DENIEL Michel, GODARD Pierre, GELEBART Pascale, COURTOIS Karine, BODIN Aurélie, TROPÉE Virginie, BAGUET Sébastien, FERRIERE Nicolas

6 Absents excusés : MARCHAND Sébastien, GAUTTIER Tiphaine, FEON Joël, BEAUVISAGE Florent, FAUSTIN Céline et DUPETITPRE Alicia

6 Procurations :

- DUPETITPRE Alicia a donné procuration à Olivier BARBETTE
- FAUSTIN Céline a donné procuration à Nicolas FERRIERE
- BEAUVISAGE Florent a donné procuration à Christophe HALLOUX
- FEON Joël a donné procuration à Sébastien BAGUET
- GAUTIER Tiphaine a donné procuration à David BADIER
- MARCHAND Sébastien a donné procuration à Pierre GODARD

Mr Nicolas FERRIERE a été désigné comme secrétaire de séance.

DEL N°2026-42 : DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE L'EXTENSION DE RESEAUX - LOTISSEMENT « HAMEAU DU COUESNON »

Nomenclature : 7.5

Vu le Permis d'aménager accordé le 8 décembre 2025 à Lodenn Promotion pour la création d'un lotissement « le Hameau du Couesnon » de 8 lots sur les parcelles AB 48 - 56 – 57 - 526,



Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260605-DEL_42DU050626-DE

Par courrier en date du 31 mars 2026, Lodenn Promotion souligne le coût de l'extension nécessaire des réseaux, sous le parking communal Rue de St Jean, estimé à 56 600.00 € HT, pour un coût global de viabilisation de 210 000.00 € HT.

Ils sollicitent une prise en charge partielle de la part de la commune pour la partie extension des réseaux.

→ Demande d'aide à hauteur de 23 300.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DÉCIDE :

- D'ACCEPTER la demande de prise en charge partielle des frais d'extension des réseaux, à hauteur de 23 330 € HT, présentée par la société Lodenn Promotion, dans le cadre de la construction du lotissement « Le Hameau du Couesnon »

✓ **VOTE** ***(à main levée)***

En exercice	19	**POUR**	**0**
Présents	13	**CONTRE**	**19**
Procurations	6	**ABSTENTION**	**0**
Pris part au vote	19	**TOTAL**	**19**

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire (O. BARBETTE)

MAIRIE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON (Ille-et-Vilaine)